



***10.000 bateliers peuvent désormais surfer grâce au wifi.
Le coût de cette nouvelle application s'élève à 190.000 €.***

Depuis l'été dernier, l'avant-port entre le pont Van Praet et le pont de Buda bénéficie d'une couverture wifi sur une longueur de 3,5 kilomètres. Le réseau sans fil le long du canal offre à tous les bateliers, au personnel portuaire et aux visiteurs un accès rapide et gratuit à différents services. Au total, près de 10.000 bateliers sont des utilisateurs potentiels du réseau. Le coût de cette nouvelle application s'élève à 190.000 €.

L'installation d'une connexion sans fil à l'avant-port offre d'importants atouts :

- la consultation d'informations en ligne par les bateliers, notamment, les avis à la navigation, des renseignements sur les droits de passage, etc ;
- le transit du trafic téléphonique via le Voice Over IP ;
- une avancée énorme en matière de sécurité :
 - grâce à un accès direct au plan interne d'urgence du Port de Bruxelles et aux différents services amenés à intervenir en cas de sinistre ;
 - grâce à l'usage de caméras.

Concrètement

Une couverture wifi est ainsi proposée dans la partie du canal se situant entre le pont Van Praet et le pont de Buda, sur une longueur de 3,5 km. Dix antennes ont été installées. Elles communiquent entre elles par le biais de la technologie multipoints. Deux des points d'accès sont alimentés de façon autonome par des panneaux solaires. Car depuis longtemps, le concept de *Green IT* est loin d'être un vain mot au CIRB !

L'architecture réseau, taillée sur mesure, est particulièrement complexe. En effet, l'eau du canal peut exercer un impact négatif sur la connexion. Dans la zone portuaire, les connexions sans fil sont aussi perturbées par le métal des grues, des conteneurs et des coques de bateaux. Offrir du wifi dans cette zone n'était donc pas une sinécure, mais le CIRB a relevé le défi.

Le CIRB prend en charge le déploiement et la supervision du réseau et agit en qualité d'Internet Service Provider. Le Port reste propriétaire de ce réseau wifi. La mise en œuvre et la première année de fonctionnement sont financés à 50 % par le CIRB et à 50 % par le Port de Bruxelles. Un investissement représentant au total 190.000 €.

« Notre politique en matière d'informatique régionale a pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises », précise Brigitte Grouwels, ministre en charge du Port de Bruxelles. « Un réseau wifi dans la zone du Port de Bruxelles en est une preuve concrète. Grâce à ce réseau wifi le long du canal, les bateliers, le personnel portuaire et les visiteurs bénéficient d'un accès rapide et gratuit à différents services ».

URBIZONE

Ce nouveau service au Port de Bruxelles s'inscrit dans le cadre du réseau wifi URBIZONE. Ce réseau offre un accès Internet gratuit aux citoyens, aux étudiants et aux entreprises de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne présente dans la zone couverte et disposant d'un appareil compatible (ordinateur, notebook ou smartphone) peut surfer gratuitement. C'est le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise) qui assure la gestion de cette infrastructure.

URBIZONE a démarré en 2006 comme projet pilote sur le campus de la Plaine de la VUB et de l'ULB. Ce réseau a aujourd'hui considérablement grandi : il est disponible dans huit instituts d'enseignement supérieur et, désormais, à l'avant-port de Bruxelles.

Quelques chiffres

- Avec URBIZONE, près de 10.000 bateliers sont potentiellement utilisateurs du réseau.
- Le nombre d'utilisateurs d'URBIZONE ne fait que croître : fin mars 2010, nous comptons 14.276 utilisateurs (sur une période de trois mois).
- Au 1er trimestre 2010, la durée moyenne de connexion était de 2h36 min.

Les principes de fonctionnement Urbizone :

- *Accès libre et gratuit à Internet et à l'e-mail.*
- *Très grande facilité de connexion.*
- *Une largeur de bande nominale de 1Mbs en download et upload.*

Le Port de Bruxelles gère 14 km de voies navigables et 12 km de quais dans la Région de Bruxelles. Le domaine portuaire bruxellois représente quelque 62 ha de surface utile. Il compte près de 350 entreprises et enregistre un trafic annuel de 24 millions de tonnes. En 2009, ce sont près de 6 millions de tonnes qui ont été transportées par voie navigable, soit l'équivalent de 560.000 camions.

Le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise) est une institution publique créée dans le cadre de la loi de 1987, modifiée par l'ordonnance du 20 mai 1999, dans le but d'informatiser les institutions publiques de la Région de Bruxelles-Capitale. Le Centre a pour mission d'organiser, de promouvoir et de diffuser les techniques informatiques et de communication tant auprès des pouvoirs locaux que des différentes administrations de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le CIRB a reçu du gouvernement régional la mission d'implémenter l'e-gouvernement visant avant tout à améliorer le service offert aux citoyens par les pouvoirs publics. Dans ce cadre, le Centre représente la Région au sein des groupes de travail et de coordination de l'e-gouvernement institués au niveau fédéral et prend en charge la gestion du site portail de la Région de Bruxelles-Capitale : www.bruxelles.irisnet.be

Aujourd'hui, le centre emploie près de 200 informaticiens hautement qualifiés. Ils fournissent des services et des applications clé sur porte aux différentes administrations locales et régionales.

Contacts Presse

Pour le CIRB : Tony DE COUX 0499/966 459 tdecoux@cibg.irisnet.be	Pour le Port de Bruxelles : Sylvain GODFROID 0497/599 044 sgodfroid@port.irisnet.be	Pour le cabinet Grouwels : Philippe VANSTAPEL 0499/588 922 pvanstapel@grouwels.irisnet.be
---	--	---